

COMMUNE DE GIVORS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2025

Convocation : 24/01/2025

Affichage liste délibérations : 31/01/2025

Conseillers en exercice : 35 **PRÉSIDENT** : Monsieur BOUDJELLABA

Présents : 30 **SECRÉTAIRE** : Monsieur JOUVE

L'an deux mille vingt cinq, le trente janvier à 19 heures, en salle du conseil municipal.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Laurence FRETY ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Monsieur Cyril MATHEY ; Madame Nabihah LAOUADI ; Monsieur Loïc MEZIK ; Madame Françoise BATUT ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Sabine RUTON ; Madame Martine SYLVESTRE ; Monsieur Alipio VITORIO ; Monsieur Gregory D'ANGELO ; Madame Solange FORNENGO ; Monsieur Tarik KHEDDACHE ; Madame Delphine PAILLOT ; Monsieur Fabrice RIVA ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Monsieur Ali SEMARI ; Madame Isabelle FERNANDES ; Monsieur Robert JOUVE ; Madame Zafer DEMIRAL ; Monsieur Jean-Pierre GUENON ; Monsieur Gaël BON ; Madame Florence MERIDJI ; Monsieur Thomas KUNESCH ; Madame Josiane BONNET ; Monsieur Hocine HAOUES ; Madame Sonia BRAHMI ; Monsieur Abdel YOUSFI ; Madame Dounia MEFTAH

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Madame Dalila ALLALI a donné procuration à Madame Nabihah LAOUADI

Monsieur Benjamin ALLIGANT a donné procuration à Monsieur Foued RAHMOUNI

Madame Nathalie BODARD a donné procuration à Monsieur Fabrice RIVA

Madame Yamina KAHOUAL a donné procuration à Madame Sonia BRAHMI

ABSENT

Madame Edwige MOIOLI

DEL20250130_21

TABLEAU DES EMPLOIS

RAPPORTEUR : Laurence FRETY

Il est proposé de modifier le tableau des emplois et des effectifs comme suit :

1ère partie : Suppressions d'emplois

Pour accompagner l'évolution des services municipaux, en lien avec des départs en retraite d'agents, il est nécessaire de supprimer les emplois suivants :

<u>Direction</u>	<u>Emploi</u>	<u>Cadres d'emplois</u>	<u>Temps de travail</u>
Finances	Agent finances exécution budgétaire	Adjoint administratif (cat. C)	Temps complet
Relation au citoyen et état civil	Agent accueil plateforme	Adjoint administratif (cat. C)	Temps complet

2ème partie : évolutions d'emplois dans le cadre de recrutements et de mobilités interne :

Pour adapter le tableau des emplois et des effectifs en fonction des décisions prises en matière de recrutement/mobilité interne et de réorganisation des services, il est nécessaire de procéder aux modifications suivantes :

<u>Direction / Service</u>	<u>Situation actuelle</u>	<u>Situation à venir</u>
Sports et vie associative	<u>Intitulé du poste</u> : Responsable vie associative <u>Cadre d'emplois</u> : Animateur (cat. B) / Rédacteur (cat. B) <u>Temps de travail</u> : Temps complet	<u>Intitulé du poste</u> : Responsable vie associative <u>Cadre d'emplois</u> : Rédacteur (cat. B) / Adjoint administratif (cat. C) <u>Temps de travail</u> : Temps complet
Sports et vie associative	<u>Direction</u> : Sports et vie associative <u>Intitulé du poste</u> : Agent d'entretien et gestion des salles <u>Cadre d'emplois</u> :	<u>Direction à venir</u> : Relation citoyen et état civil <u>Intitulé du poste</u> : Agent d'entretien et gestion des salles



	<p>Adjoint technique (cat. C)</p> <p><u>Temps de travail :</u> Temps complet</p>	<p>Cadre d'emplois : Adjoint technique (cat. C)</p> <p><u>Temps de travail :</u> Temps complet</p>
Politique de la ville et renouvellement urbain	<p><u>Intitulé du poste :</u> Assistante de direction</p> <p><u>Cadre d'emplois :</u> Adjoint administratif (cat. C)</p> <p><u>Temps de travail :</u> Temps non complet 50 %</p>	<p><u>Intitulé du poste :</u> Assistante de direction</p> <p><u>Cadre d'emplois :</u> Adjoint administratif (cat. C)</p> <p><u>Temps de travail :</u> Temps complet</p>
Finances	<p><u>Intitulé du poste :</u> Régisseur guichet unique</p> <p><u>Cadre d'emplois :</u> Adjoint administratif (cat. C)</p> <p><u>Temps de travail :</u> Temps complet</p>	<p><u>Intitulé du poste :</u> Régisseur guichet unique</p> <p><u>Cadre d'emplois :</u> Adjoint administratif (cat. C)</p> <p><u>Temps de travail :</u> Temps non complet 50 %</p>

3ème partie : Ouverture d'emploi permanent aux contractuels :

Eu égard aux besoins du service, à la nature des fonctions occupées, et pour faire face à des difficultés rencontrées pour recruter des fonctionnaires sur certains emplois permanents déjà créés, il est proposé d'ouvrir aux contractuels sur la base de l'article L 332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique, l'emploi suivant :

<u>Intitulé du poste</u>	<u>Date de création du poste</u>
Agent de gestion funéraire	Délibération n°34 du 28 septembre 2023

Vu l'avis favorable à l'unanimité du collège employeur ainsi que l'avis favorable à l'unanimité des représentants du personnel rendu lors du comité social territorial du 21 janvier 2025 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :

32 VOIX POUR

2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE Monsieur RIVA ; Madame BODARD

DÉCIDE

- D'APPROUVER les modifications du tableau des effectifs et des emplois présentées ;
- DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012.

Le maire,

Mohamed BOUDJELLABA

Le secrétaire de séance,

Robert JOUVE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.